

Pièces à fournir et tarifs salle des fêtes

Pour toute réservation de la salle des fêtes, merci de vous adresser obligatoirement à la Mairie.

Toute location entraînera un contrat dûment signé par le locataire, vous seront demandés :

- 1 chèque d'arrhes de 50% du montant de la location qui sera encaissé si désistement dans les 3 mois avant la date de location.

- 1 chèque de caution de 1000 € pour la salle.

- 1 chèque de caution de 50 € pour le matériel.

- 1 attestation d'assurance responsabilité civile au nom du titulaire de la réservation précisant les dates exactes de la location et incluant tous dégâts de matériel éventuel.

- Tarifs de locations -

Week-end, du vendredi 14 h au lundi 14 h

	Habitants de Soissons	Personnes Extérieures
Association ou personne privée	150 €	300 €

En semaine, à la journée ou demi-journée

Vin d'honneur et réunion privée, associative, décès	50 €	100 €
---	------	-------

Réunion des Associations de Soissons	Mise à disposition 1 fois par an gratuitement charges payantes
Réunion d'intérêt général	Mise à disposition gratuitement en totalité tout au long de l'année
Réunion professionnelle et commerciale	Jour 1: 100 € et 80 € les jours suivants charges comprises

- Location de vaisselle -

Couvert complet: 1,00 €

comprenant : 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café, 1 verre à eau, 1 verre à vin, 1 coupe à champagne, 1 tasse,.

Possibilité d'ajouter 1 assiette creuse, 1 cuillère de table.

Eléments de couverts supplémentaires : 0,10 € l'unité

Cafetière : (percolateur 50 tasses) : 5,00 €

Sur demande : plats, saladiers, casseroles et autres matériels de cuisine seront tenus à disposition.

- Location de matériel -

Table (plateau + tréteaux) : 10,00 €, chaise : 1,00 €

- Participation aux charges -

Electricité et Gaz seront facturés aux tarifs en vigueur en fonction de la consommation réelle, les compteurs sont relevés en début et en fin de location.

- Casse -

Vaisselle perdue ou cassée : fourchette, cuillère à soupe, couteau : 4 €, cuillère à café : 2 €, assiette : 4 €, verre ou tasse : 3 €

Les autres matériaux seront facturés au prix de remplacement.